



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 <sup>er</sup> Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M. SOULAYROL Alain,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques,  <b>MERIFONS</b> : M. OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. ALBERT Laurent,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël  M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier  M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

### Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel de la Communauté de Communes

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que suite à divers mouvements de personnel et dans le cadre du transfert de compétence en matière de gestion des Accueils de Loisirs associés à l'école ( ALAE) existants des communes de Ceyras, Nébian et Paulhan à compter du 04 juillet 2008, il convient d'actualiser le tableau des effectifs de la communauté et d'y apporter les créations de postes suivantes (voir tableau actualisé en annexe) :

Personnel titulaire :

- Création de 2 postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe dont un à temps non complet
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe
- Création de 7 postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe
  
- Création de 2 postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet
- Création d'un poste de puéricultrice territoriale
- Création de 12 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié

Personnel non titulaire :

- Création de deux postes d'attaché principal territorial
- Création de deux postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe
- Création de 4 postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- Création de 4 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. LACROIX et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel Communautaire tel que présenté à compter du 4 juillet 2008.

**INDIQUE** que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades.

**DIT** que les crédits nécessaires à ces rémunérations seront inscrits au budget 2008 aux articles et chapitre prévus à cet effet.

**CHARGE** Monsieur le Président de nommer le personnel dans chacun des nouveaux postes créés dans les conditions réglementaires.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA